

Merpins

## **Généalogie : une équipe mobilisée**



**Jean-Claude Mignon, président de l'association généalogique de Charente. PHOTO C. G.**

Qui n'a pas rêvé, à un moment où à un autre, de remonter dans le temps pour connaître ses origines ? Toutefois, le parcours paraît si long et si difficile que beaucoup renoncent. Jean-Claude Mignon, président de l'Association généalogique de la Charente (AGC) est là pour aider les débutants à suivre le bon chemin.

Pour Jean-Claude, la généalogie est un loisir qui permet de rechercher ses racines familiales afin de les placer à l'intérieur d'un arbre généalogique, tout en remontant le plus loin possible dans le temps.

Tout d'abord, il convient de faire parler tous les membres de la famille et de recueillir leurs connaissances, mais aussi le plus grand nombre de documents officiels : livrets de famille et militaire, correspondances et papiers de toutes sortes et ce, de génération en génération.

## **En langue française**

Avec de la persévérance, les deux siècles précédents peuvent être remontés sans trop de difficulté. Ensuite cela se complique car, au cours du XVIIe et XVIIIe siècles, il est très courant de rencontrer les mêmes prénoms : Jean ou Pierre pour les garçons et Jeanne pour les filles. Là, les recherches vont devenir un peu plus nébuleuses car les enfants portaient le prénom du parrain ou de la marraine.

À ce moment-là, l'association va jouer un rôle primordial pour effectuer des recherches, en France mais aussi à l'étranger : Canada et Suisse notamment. L'AGC travaille en liaison avec d'autres associations de langue francophone. Car François Ier, en 1539, par l'ordonnance de Villers Cotterêts, avait souhaité voir consigner, en langue française, les actes de naissance, de mariage, etc. En revanche, il est souvent plus difficile de remonter plus loin dans le temps.

En tout état de cause, la publication d'archives de moins de 75 ans n'est pas autorisée. Actuellement, de nombreux documents sont en cours de numérisation et devraient être plus facilement accessibles dans les années à venir. Aujourd'hui, 1 500 000 actes sont archivés en base de données. L'AGC compte 300 adhérents dont 60 Cognacais. Le coût de l'adhésion est de 14 €/an. Chaque vendredi de 14 heures à 17 heures, Jean-Claude se tient à la disposition du public 10, rue du Minage à Cognac.

L'association se réunira demain au lycée Beaulieu sur le thème Quartier Saint-Martin et prieuré-cure de Cognac.

L'assemblée générale aura lieu le 20 décembre à l'espace Louis-Aragon à Angoulême, dans le quartier de Ma Campagne.

**Merpins · Cognac · Charente**

**Journal Sud-Ouest du 19/11/2010**